

## Lycée

- 160 élèves
- 3<sup>ème</sup> EA
- CAP JP
- Bac Pro PH
- Bac Pro AP

## CFA-UFA

- 180 apprentis
- CAP JP
- Bac Pro AP
- BTSA PH
- BTSA AP
- CS élagage

## Exploitation horticole

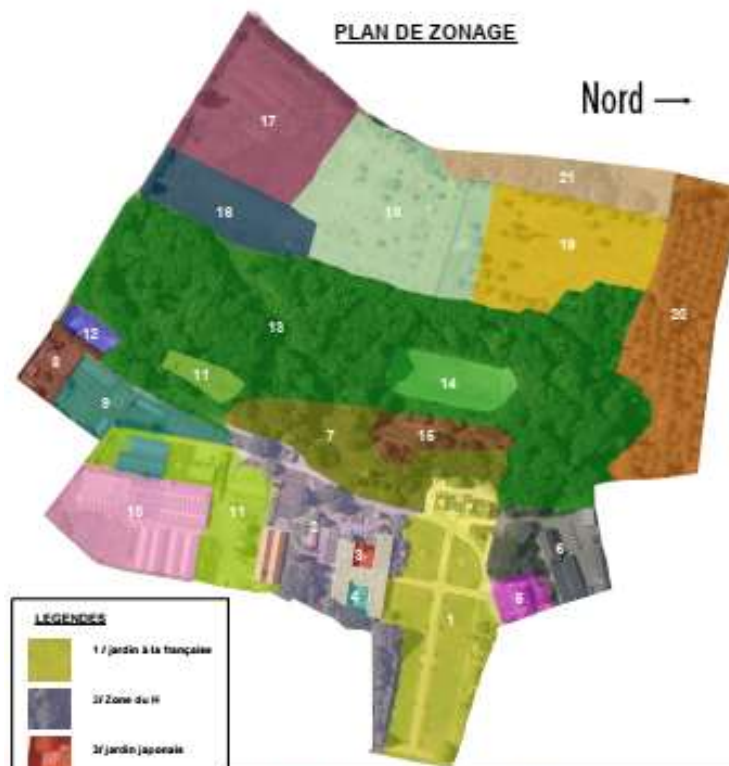
- 4 ha de maraîchage bio
- 4500 m<sup>2</sup> de serres de production
- Vente

## Parc

- 10 ha
- Jardins à la Française
- Tunnels Aménagement paysager
- Arborétum







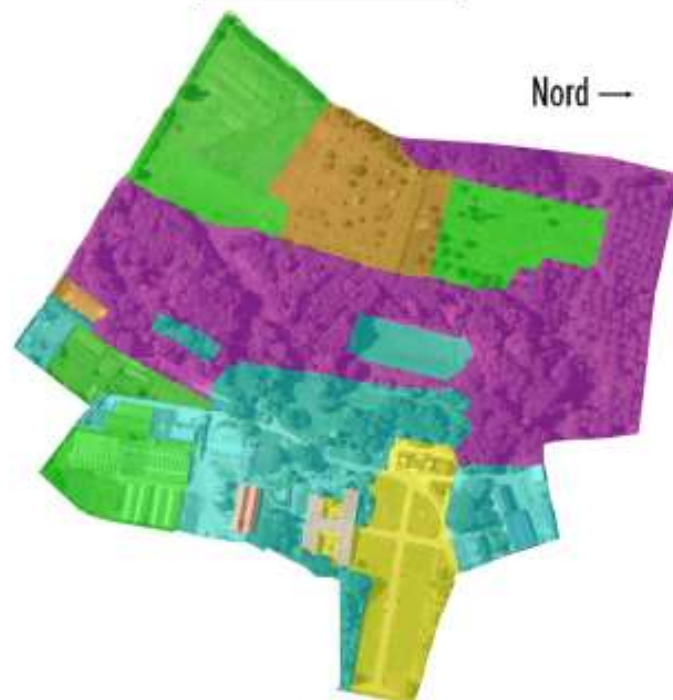
**LEGENDES**

1 / jardin à la française	10 / les serres	16 / maraîchage haut (hors label)
2 / Zone du H	11 / zone technique	17 / agriforestier (hors label)
3 / jardin japonais	12 / zone de stockage	18 / attarenum
4 / jardin de plantes vivaces	13 / bois	19 / maraîchage haut nord (hors label)
5 / logement fct n°1	14 / terrain de foot	20 / Zone écopâturage
6 / zone du foyer	15 / mini-golf	21 / Talus EST
7 / paysagère		
8 / logement fct n°2		
9 / maraîchage bas (hors label)		





## INTENSITES D'ENTRETIEN



Code	Désignation	Définition	Végétation
A	Aspect très soigné	Aménagement structuré dont le caractère soigné nécessite une intervention régulière de la part du pôle aménagement.	Végétaux horticoles, zone des savoirs faire horticole
B	Aspect propre	Aménagement participant au cadre de vie quotidien de l'établissement associant la fonction d'usage à la fonction esthétique. Le pôle aménagement assure la maintenance nécessaire à la propreté et à la fonctionnalité des lieux.	Végétaux majoritairement horticoles, végétation spontanée multispécifique soignée
C	Aspect rustique	La nature esthétique du site est préservée avec ses essences indigènes et les autres végétaux d'origine. Le caractère écopaysager de la zone permet de maintenir des écosystèmes intendants. L'entretien sera économe.	Végétation spontanée locale ou semi-cultivée dans son développement. On privilégie le caractère naturel du site, mais certaines espèces horticoles peuvent y trouver leur place si elles coexistent avec le caractère paysager du lieu.
D	Aspect naturel	Le site paysager rustique, toujours de nature écopaysagère fait face à un entretien raisonné et ponctuel par des spécialistes certifiés par le pôle aménagement.	Plantes locales, végétaux de connaissance végétation spontanée. Les espèces invasives doivent être maîtrisées.
E	Zone de production	Production horticole ou maraîchage	Plantes cultivées























### L'EAU C'EST LA VIE !

**Projet**  
Ici c'est 2000L d'eau qui sont récupérés dans les cuves !

**Pourquoi récupérer l'eau de pluie ?**  
Pour économiser l'eau ! L'eau n'est pas une ressource illimitée.  
**Seulement 3% d'eau douce sur Terre  
Et seulement 1% d'eau disponible pour nous !**

Tu peux aussi économiser de l'eau en achetant moins de vêtements !

Voici la consommation d'eau pour ces produits :

1 assiette 1000L	1 toilette 6 à 10L	1 jean 10 000L	1 minute 30L	1kg 10 000L

### CUVES DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

**Projet**  
Projet financé par l'agence de l'eau Seine Normandie et piloté par le CPIE des Pays de l'Aisne avec l'aide de l'établissement scolaire

**Déroulement**  
De Novembre 2021 jusqu'à Juin 2022 avec les éco délégués

**Novembre**  
Création de l'éco comité (groupe d'éco délégués menant le projet)

**Janvier**  
Choix du sujet "La récupération de l'eau de pluie"

**Février**  
Visite d'une station d'épuration + Recherches et élaboration des devis pour l'achat de matériel

**Avril**  
Réalisation du projet (mise en place des parpaings pour y poser les cuves)

**Mai**  
Raccord de la gouttière aux cuves

**Juin**  
Présentation du projet

Projet réalisé par les éco délégués de l'année scolaire 2021/2022 avec l'aide de l'établissement, M. Couvart, M. Dierckx, du CPIE de l'Aisne, de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de l'Agence de l'eau Seine Normandie.



